MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau du pilotage, des compétences et de la gestion des emplois** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955** **Secrétariat général** **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération**	**Note de mobilité** **DGER/SDEDC/2026** **du 17/11/2026**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/12/2026
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet :
Appel à candidatures sur des postes de direction restés vacants au sein d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et en établissement public d'enseignement technique agricole (EPNA-EPEA) à l'issue de la campagne annuelle de mobilité et des précédentes publications au fil de l'eau.

Destinataires d'exécution

Administration centrale (DGER et SRH) Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux et services de la formation et du développement Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics d'enseignement agricole technique

La présente note de service ouvre un appel à candidatures sur des postes de direction restés vacants en établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) et en établissement public d'enseignement technique agricole (EPNA-EPEA).

La présente note a pour objet d'ouvrir un appel à candidatures au fil de l'eau sur des postes de direction restés vacants, au sein d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et d'un établissement public d'enseignement agricole technique (EPNA-EPEA), à l'issue des deux premiers tours de la campagne annuelle de mobilité et des trois précédentes publications au fil de l'eau.

La liste des postes concernés est publiée en annexe de la présente note. Les offres d'emploi correspondantes sont consultables sur la page emploi ministérielle *Rejoignez-nous* via le lien suivant : https://recrutement.agriculture.gouv.fr/nous-rejoindre/voies-acces-aux-metiers-enseignement-agricole/acceder-a-un-poste-de-direction-dans-lenseignement-agricole/ .

Le dossier de candidature est **impérativement** constitué des pièces suivantes :

- Pour les candidats fonctionnaires :
    - un curriculum vitae récent (mentionnant un n° de téléphone portable) ;
    - une lettre de motivation

  Pour les agents n'étant pas déjà affectés au sein du Ministère :
    - la copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon ou de grade dans le corps d'origine ou dans l'emploi de détachement le cas échéant ;
    - l'état des services publics accomplis, **mentionnant les positions administratives**, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).

- Pour les candidats contractuels :
    - un curriculum vitae récent (mentionnant un n° de téléphone portable) ;
    - le dernier diplôme obtenu ;
    - une lettre de motivation
    - la copie du dernier contrat ;
    - le cas échéant, l'état des services publics accomplis, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).

Ce dossier, comportant l'ensemble des pièces requises, doit être envoyé par messagerie aux adresses mentionnées dans l'offre d'emploi correspondant au poste souhaité, accessible à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'incomplétude du dossier transmis (en particulier l'absence de l'état des services) fait obstacle à un recrutement ou une nomination (en particulier pour l'appréciation de l'éligibilité au détachement dans le statut d'emplois).

Tous les candidats, y compris externes au ministère, doivent obligatoirement, avant de formaliser leur candidature, **prendre contact avec les autorités mentionnées sur cette offre d'emploi**.

La date limite de candidature est le mardi 1er décembre 2026, à 23h59.
La date de prise de fonction est fixée au 1er janvier 2027, sauf mention particulière dans la liste des postes annexée.

Les résultats de ce fil de l'eau d'automne seront publiés le vendredi 11 décembre 2026 sur la page emploi mentionnée ci-dessus et accessibles à partir du lien suivant : https://recrutement.agriculture.gouv.fr/rejoindre-le-ministere/choisir-lenseignement-agricole/ , ainsi que sur le site Chlorofil.

Pour rappel, les conditions de détachement dans le statut d'emplois régissant l'ensemble des postes de direction en EPLEFPA et EPNA-EPEA sont les suivantes :

Postes	Conditions de détachement dans le statut d'emploi
Accès au groupe I	Les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou cadre d'emplois culminant à la hors-échelle A et ayant : - soit au moins atteint l'indice brut 757 dans un grade d'avancement *****, - soit justifié de cinq années de services effectifs dans un grade d'avancement.
	Les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou cadre d'emplois culminant au moins à la hors échelle B (exemples : ingénieur des ponts, des eaux et des forêts (IPEF), inspecteur de santé publique vétérinaire (ISPV), administrateur de l'Etat, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), inspecteur de l'éducation nationale (IEN), professeur agrégé, maître de conférences …) ****** et ayant atteint au moins l'indice brut 748 dans leur grade.
	Les fonctionnaires ayant occupé un ou des emplois du groupe II pendant une durée minimale de trois ans.
Accès au groupe II	Les fonctionnaires remplissant les conditions pour accéder au groupe I. Les fonctionnaires de catégorie A ayant atteint dans leur grade l'indice brut 750.
	Les fonctionnaires ayant occupé un ou des emplois du groupe III pendant une durée minimale de trois ans.
Accès au groupe III	Les fonctionnaires justifiant de sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou cadres d'emplois de même niveau ou en position de détachement dans un emploi de même niveau. Sont pris en compte pour le calcul de cette ancienneté **les services effectués en qualité d'agent public contractuel** dans des emplois de même niveau.
	Exemple : un professeur de lycée professionnel agricole justifiant de trois années en qualité d'agent contractuel d'enseignement (ACEN) et de quatre années en qualité de fonctionnaire est éligible au groupe III.

** grade d'avancement :*

- pour les personnels PCEA, PLPA, CPE, les grades d'avancement sont la hors classe et la classe exceptionnelle,

- pour les personnels attachés, les grades d'avancement sont le grade d'attaché principal d'administration et le grade d'attaché hors classe,

- pour les personnels IAE, le grade d'ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement et le grade d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe.

*** en terme administratif, il s'agit des corps dont l'indice sommital culmine au moins à la hors échelle B.*

Le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences

Cédric MONTESINOS

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Marc CASTAINGS

Liste des emplois publiés au fil de l'eau d'automne 2026 des équipes de direction en EPLEFPA

Fonction	Région	EPLEFPA	Structure opérationelle	Groupe indiciaire	N° ODISSEE	Publication		Mention particulière
						V	SV	
Directeur	Auvergne-Rhône-Alpes	EPLEFPA de Brioude Bonnefont	EPLEFPA de Brioude Bonnefont	Groupe II ES	A3DI001670		X	
		EPLEFPA de Romans	EPLEFPA de Romans	Groupe II ES	A3DI011176	X		
	Bretagne	EPLEFPA de Rennes Le Rheu	EPLEFPA de Rennes Le Rheu	Groupe I	A3DI003083	X		
	Hauts-De-France	EPLEFPA de la Thiérache	EPLEFPA de la Thiérache	Groupe II ES	A3DI009357	X		
	Nouvelle-Aquitaine	EPLEFPA du Lot et Garonne	EPLEFPA du Lot et Garonne	Groupe I	A3DI001133	X		Prise de poste au 1er mars 2027
Directeur adjoint - FIS	Bretagne	EPLEFPA de Caulnes	EPLEFPA de Caulnes	Groupe III	A3DI002834	X		
	Nouvelle-Aquitaine	EPLEFPA d'Ahun	EPLEFPA d'Ahun	Groupe III ES	A3DI006013	X		
		EPLEFPA de Bourcefranc	EPLEFPA de Bourcefranc	Groupe III	A3BOU00007	X		
Directeur adjoint - Exploitations	Auvergne-Rhône-Alpes	EPLEFPA d'Aubenas	Exploitation agricole d'Aubenas	Groupe III	A3DI032980	X		
	Bourgogne-Franche-Comt	EPLEFPA de Fontaines Sud Bourgogne	EPLEFPA de Fontaines Sud Bourgogne	Groupe III	A3DI036616	X		
Directeur Atelier Technologique	Auvergne-Rhône-Alpes	EPLEFPA de Bourg en Bresse	Atelier technologique agroalim Bourg en Bresse	Groupe III	A3DI011007	X		
	Île-de-France	CEZ Rambouillet	Atelier technologique hippique de Rambouillet	Groupe III	A3DI018090	X		Prise de poste au 1er février 2027
	Normandie	EPLEFPA d'Alençon - Sées	Centre équestre de Sées	Groupe III	A3DI008320	X		
Directeur d'exploitation agricole	Grand-Est	EPLEFPA Les Sillons de Haute-Alsace	Exploitation horticole Jardin Pflixbourg à Wintzenheim	Groupe III	A3DI000634	X		
	Occitanie	EPLEFPA de Vic en Bigorre	Exploitation agricole de Vic en Bigorre	Groupe III	A3DI007372	X		
Directeur CFAA/CFPC	Normandie	EPLEFPA d'Evreux	CFPC de l'Eure horticole	Groupe III	A3DI033463	X		
Directeur CFPC	Auvergne-Rhône-Alpes	EPLEFPA Campus Agronova	CFPC Montbrison-Précieux	Groupe III	A3DI021041	X		
	Île-de-France	EPLEFPA de Brie Comte Robert	EPLEFPA de Brie Comte Robert	Groupe III	A3DI034421	X		
	Nouvelle Calédonie	Etab public d'enseignement de Nouvelle Calédonie	CFPC Province du Nord	Groupe III	A3DI000375		X	
	Occitanie	EPLEFPA de Castelnaudary	EPLEFPA de Castelnaudary	Groupe III	A3DI032219	X		